



Demande de bourse

publié le 05/09/2017

Pour cette rentrée scolaire 2017, les demandes de bourse sont dématérialisées c'est à dire qu'elles s'effectuent informatiquement.

Un document à destination des parents a été transmis à tous les élèves sur lequel sont notés vos paramètres de connexion au portail Scolarité service (le lien se trouve sur le site du collège sous l'icone Pronote).



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.